



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Burundi : Des crimes politiques aux rançonnements et
spoliations des terres et autres biens

Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques au Burundi

août 2018

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES	1
II. DES CONTRAINTES DE CONTRIBUTIONS ET DES RANÇONNEMENTS CONTRE LA POPULATION	11
III. LE DROIT A L'EDUCATION : DE LA POLITISATION AUX VIOLENCES CONTRE DES ENSEIGNANTS	13
IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	15
Une entreprise agro-alimentaire perd ses 1503 ha au profit de l'Etat burundais en province Cibitoke	15
Une maison d'un ancien dignitaire défoncée par l'administration provinciale de Bururi	15
Un officier de l'armée s'accapare d'une parcelle d'autrui en commune Matana, province Bururi ...	15
Le gouverneur de la province Muyinga suspend les activités d'exploitation du site Murama en commune Gasorwe	15
Les employés de LUMITEL crient aux licenciements abusifs et aux traitements illégaux	16
Des propos d'appel à la haine et à la guerre du Président Pierre Nkurunziza pour noyer l'origine de la crise politique dont il est l'auteur	16
Un juge et un greffier arrêtés en province Cibitoke : des dossiers de corruption font la une dans le secteur de la justice burundaise	17
Une autorité de justice corrompue dicte l'orientation des procès au TGI Mwaro	17
Des affaires judiciaires en irrégularité : les justiciables affluent pour être écoutés par une délégation du Ministère en province Bururi.....	17
La hausse incessante du prix de carburant et ses multiples conséquences	18
Trois mois d'arriérés de salaires pour 372 travailleurs dont 72 journaliers de l'entreprise de café SOGESTAL.....	19
V.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20
Aux institutions de l'Etat burundais :	20
A l'EAC, UA et ONU :.....	20
A la CPI :.....	20

0. INTRODUCTION

Le peuple burundais vit des moments les plus sombres de son histoire. Le pays a perdu tous les piliers d'un Etat moderne et d'un Etat de droit. Le FORSC a observé, durant ce mois d'août 2018, plus de 60 incidents de violences et/ou de faits de violations des droits de l'homme. Le contexte politique est notamment caractérisé par des violences contre des opposants politiques présumés ou déclarés, en l'occurrence ceux de la coalition Amizero y'Abarundi, et par des demandes incessantes de contributions forcées aux élections de 2020, au parti CNDD-FDD, mais aussi pour l'accueil des visites présidentielles dans différentes province du pays.

Au niveau social, c'est la crise de l'éducation et de l'école qui constitue la une de l'actualité burundaise. Le secteur est notamment gangrené par la corruption, le monnayage des points et les tricheries de tout acabit. Les enseignants sont aussi la cible du système répressif instauré par le régime de Pierre Nkurunziza.

Au niveau économique, c'est la hausse des prix des produits de première nécessité entraînée par une quatrième hausse des prix du carburant depuis le début de cette année 2018.

Ce rapport du mois d'août 2018 évoque plusieurs autres faits de mauvaise gouvernance notamment des cas de spoliations de terres et autres biens, des licenciements abusifs, des discours d'appel à la haine et à la violence, des cas de corruption et d'irrégularité dans le secteur de la justice et des cas de manquements graves dans le paiement des salaires dans certaines entreprises et dans le secteur de l'éducation.

Le FORSC émet des recommandations à l'endroit des différentes institutions de l'Etat burundais et à certains partenaires du pays pour les appeler à s'investir pour changer cette situation.

I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES

La milice Imbonerakure en complicité avec des autorités de l'administration territoriale, de la police et des agents de renseignement quadrillent le Burundi et commettent des crimes contre des victimes qu'ils accusent de se rebeller contre le régime de Pierre Nkurunziza. Ils font la chasse à l'homme contre toute personne qui n'adhère pas ou qui est soupçonnée de ne pas être du parti au pouvoir. Les militants de la coalition Amizero y'Abarundi ont été principalement la cible des violences pendant cette période du rapport. Nous vous livrons, à titre d'illustration, la situation qui prévaut dans au moins 15 provinces du pays.

(1)En province Cibitoke, plusieurs sortes de violences et de crimes ont été commises dans différentes localités de la province.

Dans la nuit du 31 août 2018, un groupe de miliciens Imbonerakure a tabassé les nommés Nsanzerugeze Sadiki, Nicontije Jean, Mpanzwenimana, Ndayishimiye Synforien, Irakoze Joseph, et Butoyi Emmanuel sur la colline Muzenga, commune Buganda. Les victimes, toutes

membres de la coalition politique Amizero y'Abarundi sont tombées dans une embuscade tendue par ces miliciens pour exiger ce qu'ils appellent « contribution à la sécurité de la population ». Les auteurs du forfait n'ont pas été inquiétés alors que le commissaire provincial de police avait promis de mener des enquêtes et de poursuivre les auteurs.

La famille Ndereyimana Nestor, résidant sur la colline Mparambo II, commune Rugombo a été attaquée la nuit du 26 au 27 août 2018 par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de couteaux, accusant cette famille de sorcellerie. Une vache appartenant à la victime a été sauvagement blessée à la machette. Selon des témoins, la famille est la cible d'attaques répétées. L'année passée, la famille avait été victime d'une attaque à la grenade qui avait blessé un enfant du même ménage, Ndereyimana Aimé.

Toujours dans cette province de Cibitoke, quatre personnes résidant sur la colline Rusenda, commune Bukinanyana (Ndikumana Gabriel, Mpanzwenayo Jean Paul, Nsanzurwimo et Ndayongeje Phaniel) ont été arrêtées le 22 août 2018 par des jeunes Imbonerakure les accusant de collecter des vivres pour des rebelles. Les membres de leurs familles respectives s'étaient réveillés le lendemain pour manifester leur mécontentement au poste de police communal où les victimes avaient passé la nuit au cachot. Ils dénonçaient des montages des Imbonerakure qui voulaient leur faire du mal parce qu'ils avaient refusé d'adhérer au parti au pouvoir. Quatre jours après, les victimes ont été relaxées par le commissaire provincial qui promettait cependant de faire des enquêtes plus approfondies.

Des miliciens Imbonerakure ont encore tabassé le nommé Joseph Nzomwita la nuit du 22 août 2018 sur la colline Rugeregere, commune Rugombo, province cibitoke. Selon les sources administratives à la base, la victime venait d'irriguer le champ de riz et rentrait à la maison vers 20 heures. Il a rencontré un groupe des Imbonerakure en patrouille munis de gourdins et de machettes qui ont commencé à le tabasser l'accusant de rentrer tard. La victime a été évacuée dans un centre de santé proche de chez elle en état de coma. Selon les habitants de la localité, ces jeunes sont bien identifiés mais la police informée des actes ignobles commis ne réagit pas et a elle-même peur de ces Imbonerakure.

Un groupe de personnes armées de machettes et de couteaux a attaqué et tué le nommé Christophe Niyonkuru, dans la nuit du 20 août 2018 sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources policières, la victime rentrait de son travail et est tombée dans une embuscade des jeunes Imbonerakure en patrouille qui l'ont poignardée à mort. Cette même source indique que des conflits familiaux étaient à l'origine de cet assassinat. Trois personnes soupçonnées dans ce crime ont été appréhendées.

Dans cette même province de Cibitoke, un vieil homme de plus de 65 ans connu sous le nom de Daniel Sinabikeka a été grièvement blessé dans la nuit du 17 août 2018. Un groupe de personnes non identifiées armées de machettes l'ont attaqué à la machette chez lui sur la colline de Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke. Ses bourreaux

l'accusaient de sorcellerie. L'administrateur communal s'est contenté de dire qu'il allait tenir une réunion de sensibilisation pour apaiser les tensions.

Un groupe de jeunes Imbonerakure ont tabassé le nommé Ndizeye Chadrack, membre de la coalition Amizero y'Abarundi dans la nuit du 13 août 2018 sur la colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke. Des témoins sur place rapportent que des jeunes Imbonerakure munis de gourdins en patrouille nocturne l'avaient interpellé de chez lui vers 23 heures et a été surpris par des coups quand il était sorti de sa maison pour répondre à l'appel. Ses bourreaux l'accusaient de collaboration avec des rebelles contre le régime. La famille et les voisins ont appelé le chef de colline qui l'a conduit au centre de santé proche de son domicile. Les malfaiteurs n'ont pas été inquiétés.

(2)En province Bubanza, une personne a été tuée et trois autres grièvement blessées par balle au cours de la nuit du 04 août 2018 vers 21 heures, sur la colline Mudubugu, commune Gihanga. Selon les sources militaires, il s'agissait d'un jeune Imbonerakure du nom de Bucumi qui s'était chamaillé avec un militaire du camp Mudubugu qui était sortie sans arme. Ce dernier est ensuite vite rentré au camp militaire pour amener son fusil et a tiré à bout portant sur les gens qui étaient sur place. La balle a raté ce jeune Bucumi et a atteint son frère Nduwimana Dieudonné qui était à côté de lui et qui est mort sur le champ. La population a eu tellement peur qu'elle n'a pas passé la nuit chez elle. « *On croyait que c'était une attaque de rebelles* », raconte un habitant sur place. Une intervention militaire est venue pour calmer la population. Le militaire en colère a été désarmé, arrêté et détenu au cachot du camp militaire de Mudubugu.

Dans cette même province, une jeune fille de 15 ans a été sauvagement tuée au cours de la nuit du 20 août 2018. Son corps a été retrouvé dans un champ de manioc, précisément sur la colline Kanabubu, commune et province Bubanza. Les sources sur place indiquent que la victime a été violée avant d'être égorgée par les Imbonerakure en patrouille. Les auteurs n'ont pas été inquiétés car aucune enquête n'a été diligentée par la police.

Un militaire de la position située à la transversale 09, connu sous le surnom d'Idi a été tabassé dans la nuit du 20 août 2018 par des Imbonerakure de la localité alors qu'il rentrait vers 21 heures chez lui à la transversale 5. Ses bourreaux l'accusaient de ne pas être au service alors que la victime montrait une autorisation de congé de trois jours. Le lendemain, il a tenté de porter vainement plainte, et ni le chef de colline, ni l'OPJ, personne ne l'a aidé, se contentant de lui dire qu'ils n'avaient pas d'autorité sur ses bourreaux, pourtant bien identifiés et connus dans la localité.

Quatre personnes d'une même famille ont été arrêtées le 09 août 2018 au chef-lieu de la commune Gihanga, province Bubanza, accusées de ne pas coopérer avec des policiers qui opéraient une fouille-perquisition à leur domicile. La mère Odila et sa fille de la 5^{ème} année de l'ECOFO ont été conduites au cachot du poste de police communal, le père Mbazumutima et son fils Bertrand ont été d'abord torturés avant d'être conduits aux cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. La famille était soupçonnée de détenir des armes à feu dans sa maison, ce qu'elle nie catégoriquement en parlant de montage grossier. Dans cette même commune de Gihanga, deux jeunes Imbonerakure : Bazira et Ndayizeye ont été surpris en zone Buringa, le 1^{er} août 2018, en train de dépecer un port volé dans le ménage du prénommé Arcade. Au lieu d'être traités comme des voleurs qualifiés et être punis conformément à la loi en vigueur, le chef de colline dit les avoir envoyés chez le propriétaire de la bête volée pour un arrangement à l'amiable.

Les habitants du village 2 de cette même commune s'insurgent en plus contre la mesure prise par la SRDI de déraciner toutes les cultures vivrières plantées sur une superficie de plus de 30 hectares avec comme motif que le terrain est réservé à la culture du riz seulement. Cette population en colère regrette cette décision qui ne tient pas compte de la misère qu'elle vit au quotidien. *« A côté de la culture du riz, nous y avons planté d'autres cultures pour pouvoir survivre et nous l'avons toujours fait sans problèmes. Aujourd'hui, les autorités de cette entreprise ne nous comprennent pas parce que tout est politisé pour l'heure »*, explique un des cultivateurs rencontré au chef-lieu de cette commune. Selon le responsable de la SRDI, il faut y planter seulement du riz et les cultivateurs n'ont pas le droit de changer le programme cultural de cette société. Selon lui, il tranquillise et précise que les cultures déjà plantées ne seront pas détruites, mais il demande à ces cultivateurs de ne pas continuer à planter et de respecter cette mesure.

(3) En province Cankuzo, plus précisément sur la colline Mishiha, zone Munzenze, commune Mishiha, un jeune Imbonerakure du nom de Ntahobari Cyprien a tué à coups de machette une femme sexagénaire en date du 23 juillet 2018. Le coupable accusait sa victime d'être une sorcière. Il a été arrêté et incarcéré au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo.

Un garçon de 14 ans prénommé Eric travaillant au domicile d'Asmani, l'agent de transmission de l'honorable Anglebert, a été torturé en date du 7 août 2018 accusé d'avoir violé la fille de son patron. Il a ensuite été jeté au cachot du commissariat de police. Au moment où des Imbonerakure faisaient des manœuvres pour le sortir du cachot pendant la nuit, les OPJ ont fait vite pour le transférer à la prison de Ruyigi pour le protéger contre un plan d'exécution sommaire que concoctaient les accusateurs.

Un professeur de l'ETS Cankuzo du nom de Twarazose Prosper est introuvable depuis le 1^{er} août 2018. Il était en conflit avec le patron du SNR en province Cankuzo qui l'accusait de travailler pour la compagnie de télécommunication SMART en plus de sa fonction

d'enseignant. Une incertitude a plané depuis cette date sur sa disparition forcée ou sur son exil. La piste que ce professeur serait parti en exil est la plus probable, selon certains de ses collègues.

Au moment où les boissons prohibées sont combattues farouchement par les autorités à la base, les Imbonerakure les fabriquent, les consomment et les vendent sans s'inquiéter. C'est le cas de deux Imbonerakure de la commune Mishiha, dans cette même province de Cankuzo. Ndongeje Simon et Niyonzima François paient 50000Fr à l'administrateur et au chef de poste de police pour continuer ce sale métier. En date du 23 août 2018, les deux jeunes miliciens, en état d'ivresse, se sont bagarrés et se sont blessés mutuellement. L'administration et la police ont fermé les yeux et les oreilles face à ces infractions de droits commun.

Des Imbonerakure de la commune Gisagara, sous l'ordre du représentant communal du CNDD-FDD en même temps directeur du lycée Murore, Gratien Nitunga, ont torturé deux jeunes filles, mineures de sixième année à l'ECOFO Muganza, Jeannette et Alice avant de les mettre au cachot du poste de police communal en date du 23 août 2018. Les victimes avaient été accusées d'avoir brisé un tuyau qui mène l'eau au Lycée, mais l'entourage avait crié à l'injustice puisque le dysfonctionnement de ce tuyau venait de passer beaucoup de temps et que ces enfants n'y avaient aucune responsabilité.

(4) En province Rutana, un jeune Imbonerakure du nom de Sugutora Jean Claude a tué sa mère Sirahenda Eugénie, âgée de 64 ans, à l'aide d'un bâton, en date du 4 août 2018, sur la colline Bukemba, zone et commune Bukemba. Les voisins de la victime ont tenté de la secourir en la dépêchant à l'hôpital de Gihofi, mais elle a fini par mourir. L'auteur de ce crime a été arrêté et incarcéré au cachot de poste de police de Bukemba. Le célibataire, enseignant au lycée communal Rubirize à Bukemba partageait la même maison avec sa mère. Nous n'avons pas pu savoir le mobile de cet assassinat.

(5) En province Muyinga, des violences commises par des jeunes de la milice Imbonerakure ont été signalées sur la colline Karehe, Zone Mwakiro en commune Mwakiro. Ces jeunes Imbonerakure continuent de semer la terreur dans cette commune suite à leurs patrouilles nocturnes et violentes. Des démobilisés des anciens mouvements rebelles sont les chefs de ces bandes de miliciens qui s'attaquent violemment aux citoyens. En date du 9 août 2018, vers 19 heures, ils ont fait irruption dans des buvettes de bières locales à Karehe et ont forcé des citoyens de rentrer chez eux. Ils ont tabassé un citoyen qui avait traîné à s'exécuter ne voulant pas rentrer sans avoir vidé sa bouteille. La victime s'était évanouie au point que le poste de police le plus proche avait été interpellé pour la secourir. Ainsi, quatre jeunes Imbonerakure dont le nommé Munezero Ernest ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police communal à Mwakiro, avant d'être transférés à la prison centrale de Muyinga.

Dans la localité de Jani, en commune Gasorwe, après une réunion qui avait rassemblé les démobilisés des anciens mouvements rebelles et les jeunes de la milice Imbonerakure en date du 30 août 2018, des jeunes de cette colline ont été tabassés dont un qui a vu son bras fracturé. Les Imbonerakure affirment avoir corrigé des participants à la réunion qui s'étaient mal comportés en émettant des interventions critiques. Une tension est née cette nuit entre des adeptes de la coalition Amizero y'Abarundi et les Imbonerakure. Ces derniers ont passé toute une nuit de patrouille, de menaces et intimidations après avoir entendu des rumeurs faisant état de vengeance contre eux. Le conseiller de l'administrateur communal de Gasorwe a reconnu qu'il y a eu des tensions entre les deux groupes, mais l'affaire a été vite réglée. Entre temps, les victimes des bastonnades dont un vieil homme vu avec une machette à la main n'ont pas eu droit à la justice. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

(6) **La province Ngozi** n'a pas été épargnée des arrestations et violences contre des opposants de la coalition Amizero y'Abarundi. Au moins cinq membres de cette coalition en ont été victimes en date du 30 août 2018 en commune Nyamurenza, sur ordre de l'administrateur Niyonzima. Les victimes sont Citegetse Christian et Manirakiza Paul respectivement représentant communal de la coalition en communes Gashikanwa et Nyamurenza, Mugisha Augustin, Ciza Norbert et Miburo Vincent, tous membres de la coalition accusés de collaborer avec des mouvements de rebelles. Leurs familles rejettent l'accusation et disent que l'administration communale a fomenté un alibi pour les arrêter. Ils sont en vérité accusés d'avoir été à l'origine d'un grand mouvement de citoyens contre le vote de la nouvelle constitution observé dans la province au début de la campagne du référendum constitutionnel en date du 02 mai 2018.

L'administration de la commune Ruhororo, province Ngozi, en collaboration avec des jeunes Imbonerakure ont refusé en date du 21 août 2018 à un déplacé de guerre de 1993, le nommé Niyonzima Jean Marie, le droit de réhabiliter sa maison. Pour démanteler le site des déplacés, l'autorité communale a pris la décision de ne permettre à aucun déplacé de guerre de réhabiliter ou de faire l'extension de sa maison, selon des sources sur place. Ceci pour les contraindre tous à vider ce site. Cette décision est tombée au moment où la plupart des maisons sont dans un état critique car vieilles d'au moins 24 ans, et au moment où des jeunes gens ont le besoin de se construire des maisons pour pouvoir se marier. Aujourd'hui, la construction de nouvelles maisons est interdite et les jeunes qui désirent se marier sont contraints de construire ailleurs.

Une autre stratégie de démantèlement des sites de déplacés de guerre envisagée et en application, c'est la construction des permanences du parti CNDD-FDD dans les sites. En collaboration avec les conseillers des collines sur lesquelles est implanté le site des déplacés de Ruhororo, le parti a construit récemment une permanence sur la colline Bucamihigo entre deux maisons toutes du site des déplacés. Une autre permanence est implantée dans le site des déplacés du côté de la colline Rwamiko. Les déplacés du site Ruhororo considèrent ce comportement du parti CNDD-FDD comme une sorte de provocation et d'intimidation. En

effet, au cours des activités de construction de ces permanences, les Imbonerakure entonnent des chansons de haine et d'intimidation des occupants de ces sites de déplacés de guerre qui sont à majorité des burundais issus de la composante sociale tutsi.

(7) En province Kirundo, au moins sept membres du parti FNL réunis au sein de la coalition Amizero y'Abarundi ont été arrêtés par des Imbonerakure, torturés et incarcérés dans les cachots des postes de police en communes Ntega et Bwambarangwe. Quatre victimes Ntaconsanze, Ryumugabe, Barengayabo et Niyukuri ont été arrêtées le 25 août 2018 sur la colline Gihome, zone Muhendo commune Ntega. Selon des témoignages recueillis, un groupe d'Imbonerakure sous la responsabilité d'un certain Ntereke Alphonse surnommé l'homme, un des chefs Imbonerakure qui se démarque par ses bavures et de Jean Marie Mugumyankiko ont encerclé les ménages de ces membres du FNL. Ils les ont malmenés, tabassés torses nues avant de les conduire au cachot du poste de police de la commune Ntega. Lors de la séance de torture, des policiers assistaient sans en dire un mot. Les Imbonerakure de la localité avaient été frustrés par un mandat d'amener de l'un d'entre eux que le procureur avait donné à une des victimes dont un enfant avait été battu avec comme mobile que son père avait voté non au référendum de la constitution.

D'autres membres de la coalition Amizero y'Abarundi victimes de violences d'Etat sont Ahishakiye Abu Bakar, Niyonkuru Alexis et Mugeru Juma, tous de la zone Bugorora en commune de Bwambarangwe, la même province de Kirundo. Ces personnes ont été arrêtées sous l'ordre de l'administrateur communal Fébronie Nyingabire ainsi que Deo Icobatinya chargé du service de renseignement en cette commune. Ils ont été accusés de faire des recrutements et des entraînements paramilitaires. Les victimes et leurs familles affirment plutôt qu'elles ont été incarcérées suite aux résultats des élections récoltés dans les bureaux de vote où ces gens étaient mandataires de la coalition Amizero y'Abarundi. Dans ces bureaux, les témoignages nous disent que le non a remporté grâce à leur vigilance. Le parti au pouvoir a alors gardé une dent contre ces opposants politiques.

(8) En date du 25 août 2018 vers 19h30, des jeunes Imbonerakure ont pillé des boutiques en zone Muyira, commune Kanyosha, **province Bujumbura** après avoir dissuadé les habitants en tirant des coups de feu. Le bilan de l'attaque a été lourd pour les victimes. Ils ont volé des vivres et au moins 70000Frbu chez un certain Jean Berchimans. Ils ont emporté des vivres et un montant qui tourne autour de 66000Frbu chez un certain Ntunzwenimana. Ces Imbonerakure en complicité avec des policiers bien identifiés ont torturé et contraints des habitants qui étaient sur le lieu de donner de l'argent. La localité est la cible des violences parce que connue comme fief de l'opposition politique du parti au pouvoir.

Des Imbonerakure en patrouille nocturne dirigés par le nommé Nduwimana Donatien alias sakisi ont tué, en date du 16 août 2018, le nommé Antoine Rurihose sur la colline Muyira, commune Kanyosha. La victime a été accusée de n'avoir pas encore contribué aux élections de 2020.

Complice des actes ignobles commis par ces miliciens, l'administrateur communal du nom de Munzerere Jean Berchimans, contacté s'est contenté de dire qu'il n'était pas au courant de cette situation.

Des Imbonerakure en complicité avec des policiers ont arrêté le 13 août 2018, 28 pêcheurs sur la rivière Rusizi, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, accusant ces derniers de collaborer avec les groupes rebelles. Les victimes ont ensuite été conduites aux cachots du poste de police de la commune pour interrogatoire. Leurs biens matériels, téléphones mobiles et argent ont été saisis et volés par après.

Un officier militaire du nom de Eric Niyonzima, commandant du 412ème bataillon d'infanterie actuellement en renfort dans la première division opérant dans la réserve naturelle de Rukoko et aux environs en compagnie d'un autre officier, chef de poste de la même localité, sont accusés de grivèlerie et de violence contre des propriétaires de bistrot en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi. En date du 29 août 2018, les deux officiers ont refusé de payer leurs consommations et s'en sont plutôt pris à leur victime propriétaire du bar, Ndikumwenayo Faustin, dont ils ont fracturé le bras, la jambe gauche, puis menotté et menacé d'emprisonnement.

Après cet incident, les autres propriétaires de bistrots ont eu peur et ne travaillent plus le soir, craignant d'être malmenés par les deux officiers.

(9) En province Ruyigi, deux veuves, Imelde Bukuru et Goreth Ndikumana, habitant respectivement les collines Nyabitika et Nyabitsinda en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi ont été arrêtées samedi 04 août 2018, par des policiers puis, conduites au cachot du poste de police de la commune. Ces femmes, toutes membres du parti FNL pro Agathon Rwasa et de la coalition Amizero y'Abarundi sont accusées par l'administration d'avoir empêché la population, chacune sur sa colline résidentielle, à payer deux mille francs exigés comme contribution aux élections de 2020. Le représentant de ce parti en commune Nyabitsinda, de même que le député Pascal Bisumuremyi élu dans la circonscription de Ruyigi sur la liste de la coalition Amizero y'Abarundi, disent que ces deux veuves sont tout simplement victimes de leur appartenance politique. Pour preuve, ils disent que ces femmes s'étaient déjà acquittées de ladite contribution.

(10) En province Makamba, au moins 138 personnes ont été arrêtées dans des circonstances variées dont 15 rapatriés, 16 chrétiens de la coalition des églises pour la moisson, 20 jeunes et deux facilitateurs en formation sur le leadership, 10 membres du parti UPD Zigamibanga et 77 au cours des fouilles perquisitions dans plusieurs coins de la province. 17 personnes ont été interpellées le 06 août 2018 lors d'une rafle effectuée par la police au quartier Makamba II du chef-lieu de la province. La plupart de personnes interpellées étaient des maçons et aide-maçons qui se trouvaient à l'endroit communément appelé « Kw'ipine », une escale où des manœuvres attendent des propriétaires de chantiers. Les victimes contactées affirmaient qu'elles étaient accusées d'avoir arrêté de prêter sur le chantier de l'immeuble qui abritera les bureaux de l'administration provinciale. *« Nous avons arrêté de nous présenter à ce*

chantier car nous y avons passé plusieurs mois sans être payés alors que nous avons des familles à nourrir », nous ont-il déclaré.

(11) Vingt-huit personnes étaient en état de privation de liberté en date du 27 août 2018 consécutivement à la croisade de prière de la famille présidentielle qui avait commencé le 22 août 2018 au chef-lieu de la province Karusi. Vingt-trois parmi elles étaient détenues au cachot du poste de police de la commune Buhiga où se déroulait la croisade, et cinq autres qui restent étaient au cachot du commissariat de police.

Les victimes étaient en majorité accusées de ne s'être pas éloignées de la route où passaient les hautes autorités de l'Etat dont le Président Pierre Nkurunziza lui-même. Elles ont été relaxées après avoir payé des amendes allant jusqu'à 50000 Fbu

Dans la même province, la police en collaboration avec des miliciens Imbonerakure a arrêté le nommé Éric Ndikumasabo et ses trois enfants mineurs après une fouille perquisition effectuée le 21 août 2018 à son domicile se trouvant sur la colline Mubaragaza, commune Mutumba. Les sources sur place indiquent que la victime est « coupable » d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD et d'être adepte de la coalition Amizero y' Abarundi comme le confirme Nathan Barampama, représentant provincial de cette coalition.

(12) A la prison de Mpimba, en Mairie de Bujumbura, un éleveur du nom de Bernard Mpubusa, âgé de 70 ans au moins, et six autres dont ses employés gardiens de vaches y logent depuis mi-août 2018. Retraité de la BRB et membre de la coalition Amizero y' Abarundi, il a été arrêté en date du 06 août 2018 accusé de collaboration avec les rebelles dans la zone de Buringa, commune Gihanga où il exerçait son élevage de vaches. Sa défense affirme que le détenu a passé deux semaines sous interrogatoire au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura où ses employés ont été sauvagement torturés pour qu'ils acceptent de charger leur employeur comme quoi il collabore avec des rebelles. Les sources sur place à la prison de Mpimba disent que le détenu est en état de santé critique, souffrant de maladie chronique et infecté par une maladie qui a fait jaunir sa jambe. Le directeur de la prison de Mpimba, le prénommé Arthémon n'a pas autorisé la victime d'aller se faire soigner.

(13) En province Gitega, des voleurs armés de fusil ont attaqué dans la nuit du 7 août 2018 le marché de la zone Rwisabe, commune Mutaho. Ils ont pillé des marchandises se trouvant dans des boutiques du marché. La population des environs et les commerçants de ce marché ont attribué cette attaque à des Imbonerakure qui veillent à ce marché chaque nuit. Pendant la journée, les armes qu'ils utilisent la nuit sont conservées chez le chef de zone Rwisabe, Ndayikengurukiye Ferdinand et le chef de colline Kivoga, Nduwimana Edouard. Ce chef de zone reconnaît bien que la sécurité du marché pendant la nuit est assurée par les Imbonerakure, mais aucune enquête n'a été faite pour identifier les coupables. Une personne du nom de Nkunuzimana Marc résidant sur la colline Rushanga, commune Bugendana, province Gitega a été battue à mort par des personnes qui l'ont attaquées chez lui en date du 26 août 2018. Selon des sources de sa famille, ceux qui lui ont fait du mal sont des Imbonerakure qui agissaient en complicité avec une autorité au niveau de la commune qui

devait une grande somme d'argent à la victime. Cette dernière recevait toujours des menaces de mort chaque fois qu'elle demandait à cette autorité de lui remettre son argent.

La même journée du 26 août 2018, vers neuf heures du matin, un jeune homme du nom de Havyarimana Vianney du site de déplacés de guerre de Bugendana a été arrêté en présence de l'administrateur communal Bukuru Béatrice, par des policiers à bord d'un véhicule double cabine. Depuis ce jour, la victime est portée disparue car aucun membre de la famille n'est au courant de son sort. L'autorité administrative et policière au niveau provincial et communal dit ne pas savoir également la destination de ce jeune homme que le pouvoir accusait d'avoir participé aux manifestations publiques contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza en 2015. Les occupants du site de déplacés de guerre de Bugendana craignent pour leur sécurité. *« Ils sont en train de mettre en application les menaces que profèrent les Imbonerakure à notre endroit : « nous vous enlèverons un à un jusqu'à ce que le site soit vide », nous disent-ils. »*

Le nommé Nziranziza Jean Bosco, originaire de la colline Mubuga, commune et province Gitega et membre du FNL et de la coalition Amizero y'Abarundi a été battu à mort le 27 août 2018 par des Imbonerakure qui l'ont surpris chez lui. La victime avait fui son domicile lors de la campagne du référendum de la constitution en mai dernier fuyant les menaces de la part des Imbonerakure de la localité. Il était revenu chez lui au début de ce mois d'août 2018.

(14) En province Bururi, un responsable Imbonerakure et directeur de l'Ecole paramédicale de Bururi, Nyandwi Zabulon, a ordonné, lundi le 13 août 2018, l'arrestation et l'emprisonnement du magistrat Claver Ndikumasabo après un malentendu dans un bar entre les deux hommes. La victime a été accusée par la suite d'« Injures graves ». Au cours de l'audience publique en flagrance du 18 août 2018, le procureur près la cour d'appel de Bururi n'a pas pu convaincre le siège sur la flagrance de ce procès.

Selon les avocats de la défense, ce procès est caractérisé par plusieurs irrégularités dont le dépassement des délais prévus pour flagrance.

Une source proche du dossier dit que certaines autorités administratives ont influencé le parquet. Le procureur a déclaré en audience publique, que même si le siège décidait de le libérer, il n'acceptera pas de le relâcher.

La cour d'appel a ordonné le 23 août 2018 la libération immédiate du détenu. Les juges ont d'abord cassé la procédure de flagrance et jugé l'affaire dans une procédure ordinaire. Ils ont retenu l'infraction d'injure contre le directeur de l'école paramédicale de Bururi et ont condamné le magistrat de lui verser 100000 Fr burundais pour dédommagement.

II. DES CONTRAINTES DE CONTRIBUTIONS ET DES RANÇONNEMENTS CONTRE LA POPULATION

Le régime de Pierre Nkurunziza en mal de faire fonctionner ses institutions et sa milice Imbonerakure a choisi la voie du rançonnement des populations et des contraintes de contributions financières. Tantôt le régime veut construire des infrastructures publiques, soit il veut construire des permanences du parti au pouvoir, ou encore organiser des élections et même accueillir le Président de la République lors de ses visites dans les provinces. Cette situation est devenue un mode de gouvernance et les Burundais ne savent plus à quel saint se vouer dans un contexte de misère et paupérisation indescriptible. Voici quelques faits qui ont caractérisé le pays pendant cette période d'août 2018.

En province Bujumbura, des Imbonerakure des communes Mutambu et Nyabiraba, avec la complicité des autorités administratives ont érigé depuis le 22 août 2018, des barrières à l'entrée et à la sortie de leurs communes pour exiger des reues de contributions aux élections de 2020, et cela pour toute personne qui entre ou qui sort de leurs communes. Le secrétaire provincial du parti au pouvoir Nkeshimana Emmanuel, est l'organisateur et le superviseur de ce contrôle qui n'épargne pas les visiteurs ou les passants et qui se fait la nuit comme la journée. Certains habitants dans l'incapacité de payer cette contribution ne sont plus libres de mouvements, ce qui handicape leur survie quotidienne.

Sur la colline Kinama, commune Mubimbi, les Imbonerakure en complicité avec l'administration communale exigent un montant allant de 2000 à 3000fbu aux boutiquiers et 1000 fbu aux conducteurs de taxi-vélo en plus des taxes annuelles exigées par le gouvernement.

En province Gitega, l'administrateur de la commune Bukirasazi et le responsable communal du parti au pouvoir ont réuni le 14 août 2018, les chefs de service œuvrant dans cette commune, les chefs de collines et les chefs des Imbonerakure. L'objet de la réunion était d'analyser l'état des lieux des contributions pour les élections de 2020. L'administrateur communal a saisi l'occasion pour intimer l'ordre de ne plus accueillir ou délivrer un document administratif à quiconque n'aura pas de reçu de paiement de cette contribution. Elle a indiqué que même les malades ne seront plus reçus sans cette preuve de paiement. A la justice comme à l'administration, le justiciable devra d'abord exhiber son reçu avant d'avoir accès au service de l'Etat. L'administrateur communal a demandé aux Imbonerakure présents de veiller à la mise en application de cette décision. L'administrateur communal de Makebuko, Nikwibitanga Cyprien, a abondé dans le même sens, sauf qu'il a tenu à préciser que le secteur de la santé était une exception.

En Mairie de Bujumbura, des administratifs à la base ont rivalisé d'ardeur pour rançonner les demandeurs de services administratifs dans les différentes zones qui la constituent. Dans les bureaux d'Etat civil et les secrétariats des zones, tous avait un mot d'ordre d'exiger aux demandeurs de services un document prouvant la participation aux « travaux communautaires » et/ou le reçu de contribution aux élections de 2020. Ceux qui n'exhibaient

pas les deux documents étaient contraints de payer une somme de 5 000fbu ou de 10 000 de francs burundais pour avoir accès au service demandé.

L'administrateur communal de Buhiga, province Karusi a exigé en vain, le 13 août 2018, aux citoyens réunis en association d'entraide et de solidarité de débloquer de l'argent issus de leur cotisation pour acheter des cahiers et d'autres matériels scolaires pour les donner aux élèves en fin de camp de travail. Selon des sources sur place, ces citoyens avaient déjà collecté un montant équivalent à au moins 22 millions de francs burundais et avaient réservé au moins 2 millions pour l'achat du matériel scolaire pour les enfants démunis. Au moment où ils allaient donner ce matériel à ces enfants, l'administrateur s'est interposé exigeant que ça soit lui-même qui fasse la distribution.

Il a fallu l'intervention des supérieurs hiérarchiques pour que ce matériel scolaire ne soit pas détourné à d'autres fins.

Dans la matinée du 05 août 2018, sur toutes les voies de la commune Ruhororo en province Ngozi, les Imbonerakure en complicité avec l'administration publique avaient érigé des barrières pour obliger la population à payer les contributions aux élections de 2020. Personne n'avait le droit de passer sans payer cette contribution ou sans en montrer les preuves de paiement. Chaque adulte devrait payer 2000fbu et chaque jeune ayant l'âge de voter au moins 1000fbu.

Les habitants de la commune Gihanga, province Bubanza s'insurgent contre un couvre-feu à partir 20 heures et un rançonnement d'une somme d'au moins 20 à 30 mille francs burundais pour ceux qui sont attrapés au-delà de cette heure. Cela a été dit par l'administrateur communal lors d'une réunion de sécurité tenue en date du 23 août 2018. *« On ne voit pas pourquoi il instaure ce couvre-feu alors qu'il n'y a pas de guerre. La mesure est guidée par le motif de rançonner les gens »*, s'insurge un habitant du chef-lieu de cette commune visiblement fâché. Ce dernier précise que ce couvre-feu cache un non-dit. L'administration communale confirme cette décision en signalant que la mesure a été prise pour des raisons de sécurité. Le soir, les habitants sous la panique courent vers leurs domiciles pour ne pas être attrapés par des policiers et Imbonerakure qui quadrillent le chef-lieu de la commune.

En date du 06 août 2018, tous les habitants de la commune Mishiha étaient mobilisés à l'occasion de la visite du Président Pierre Nkurunziza en province Cankuzo. Les propriétaires de véhicules et de motos n'étaient pas autorisés à faire leurs affaires. Ils avaient été tous contraints par l'administrateur de la commune Mishiha, Anaclet Hakizimana, de rendre disponibles leurs engins remplis de carburant pour transporter les habitants à destination du chef-lieu de la province Cankuzo. *« Rendez disponibles vos véhicules et motos, remplis de carburant pour transporter la population de Mishiha au chef-lieu de la province Cankuzo où nous allons accueillir le Président de la République. Il n'y a qu'un seul Président et un seul administrateur communal. Si vous désobéissez, ça signifiera que vous avez un autre président parallèle que vous obéissez. Pour cela, vous quittez notre pays. Ceux qui n'arriveront pas à 6 heures du matin à Cankuzo seront considérés comme des rebelles et devront regagner les autres dans le camp de Mahama au Rwanda »*, menaçait l'administrateur communal de Mishiha.

Des contributions ont été aussi exigées en province Ruyigi pour accueillir le Président de la République lors de sa dernière visite de travail dans cette province, le 07 août 2018. En date du 04 août 2018, à trois jours de la visite présidentielle, des messages sur téléphones, via SMS ou whatsapp circulaient entre fonctionnaires de l'État. Ces messages émis par les chefs de service à différents niveaux exigeaient aux fonctionnaires de remettre chacun à son chef direct une contribution destinée à l'accueil du président. Selon certains de ces messages, les enseignants devaient payer chacun 2000fr, 5000fr pour les directeurs des Écoles fondamentales, 10000fr pour les directeurs des lycées communaux, 20000fr pour les directeurs des écoles à régime d'internat. Mais, suite à l'indifférence de pas mal de fonctionnaires et l'inertie d'un bon nombre de chef de service dans la collecte de cet argent, une autre communication faisait appel à une contribution à hauteur des possibilités de chacun. Par peur, beaucoup de fonctionnaires ont payé ces contributions mais n'ont jamais eu écho de comment cet argent a été géré, et par qui, vu que les dépenses liées aux visites du président sont supportées par le service de son intendance.

Le responsable communal du parti CNDD-FDD à Rugombo, province Cibitoke, Monsieur Jésus Marie Mpawenimana et son adjoint Ramadhan Sibomana ont obligé à maintes reprises, chaque fois à la fin du mois, les chefs des centres de santé de la commune à débloquer chaque fois au moins 100.000fr chacun pour contribution au fonctionnement du parti. Des sources sur place nous disent que les victimes sont appelées au téléphone et sont menacées de perdre leurs fonctions s'ils ne paient pas cet argent.

« Nous avons signalé cela à nos chefs hiérarchiques pour qu'ils nous aident à faire cesser ces comportements, mais nous n'avons pas encore été entendus », se plaignent-ils.

III. LE DROIT A L'EDUCATION : DE LA POLITISATION AUX VIOLENCES CONTRE DES ENSEIGNANTS

La crise politique créée par le troisième mandat de Pierre Nkurunziza n'a pas épargné le secteur de l'éducation en général, et les enseignants en particulier. En tant que principale franche de la population active et éclairée qui supporte mal toute sorte d'injustice, les enseignants ont été et continuent d'être la cible des violences politiques au Burundi. Le système de Pierre Nkurunziza a instauré une surveillance accrue et un contrôle rapproché sur les enseignants. A côté de la répression des enseignants non acquis à sa cause, le régime prévoit une forme d'attraction en faisant miroiter quelques postes devant ceux qui acceptent de le servir. Les postes de responsabilités jadis techniques ont été transformés en de postes politiques et sont accordés aux seuls adeptes du parti au pouvoir en faisant fi des compétences exigées par les postes. Ainsi, la gestion responsable de l'école est la moindre des

préoccupations du régime, pourvu que le gestionnaire serve son parti politique. Le gestionnaire de l'école fortement politisé fait tout alors pour mettre à l'écart les enseignants qui brisent le silence et osent dénoncer les dérapages observés.

La crise politique du troisième mandat de Pierre Nkurunziza a engendré une crise grave de l'éducation et de l'école. Des phénomènes atypiques s'y passent et dégradent l'école burundaise. Dans les lignes qui suivent, nous rapportons quelques cas qui illustrent la situation.

(1) Deux enseignants et un préfet des études, Haramizigiro Chrisante, Haragakiza Henri et Niyongabire Innocent du lycée communal Kanyabitumba, zone Mudende, commune Buyengeri, province Rumonge ont été interpellés le 2 août 2018 par la police accusés de corruption et monnayage des points. Ils ont été conduits à la prison centrale de Murembwe, en commune Rumonge. Certaines personnes dont les familles des victimes ont dénoncé des montages et des arrestations arbitraires à mobile politique, au moment où les plus grands criminels proches du régime ne sont jamais inquiétés de leurs crimes.

(2) Les enseignants de l'école paramédicale de Mishiha à Cankuzo qui se sont opposés à l'octroi du diplôme à une fille qui n'a pas fait le stage de fin du cycle ne cessent de subir des menaces en provenance des responsables scolaires jusqu'au niveau provincial. Ils sont chaque fois menacés de refaire le jury de délibération afin de donner le diplôme à cette jeune fille soutenue par un responsable des Imbonerakure de la région prénommé Christophe en même temps enseignant à cet établissement. Les enseignants attendent actuellement la décision du ministre.

(3) En Mairie de Bujumbura, lors de la passation de l'examen d'Etat donnant accès à la formation universitaire, le directeur du Lycée Technique de Buterere, Benjamin Manirambona, a été surpris vendredi le 10 août 2018 au centre de passation du Lycée du Lac Tanganyika en uniforme d'élève en train de passer l'Examen d'Etat parmi ses élèves. Ces tricheries se multiplient et se généralisent dans le pays dans un contexte de dégradation sans cesse de l'éducation et de l'école burundaise.

(4) En province Cankuzo, en complicité avec son père Gaetan Bwampamye, ex Directeur de l'EPM Cankuzo, et ex représentant provincial des Imbonerakure, un Imbonerakure du nom d'Alain Fabius Harindintwari a décroché un diplôme frauduleux et croyait que le pouvoir de son père était éternel. Au moment de la passation de l'examen d'Etat dernier, le tricheur n'a pas eu le droit de passer l'Examen d'Etat. Il a perdu son temps et son travail à la SOGEA SATOM où il utilisait le faux diplôme.

(5) En province Cibitoke, l'inscription des écoliers en première année primaire pose problème à la direction communale de Rugombo. Des directeurs obligent les parents à donner une somme de 5 mille francs burundais pour faire inscrire les enfants. *« On vient de me dire que toutes les places sont occupées mais mon voisin a donné de l'argent et on a inscrit son »*

enfant », explique un parent en colère.

IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

Une entreprise agro-alimentaire perd ses 1503 ha au profit de l'Etat burundais en province Cibitoke

Le 30 août 2018, des Imbonerakure en compagnie des administratifs ont vandalisé l'entreprise agro-alimentaire RUGOFARM située à moins de trois km du chef-lieu de la commune Rugombo, en province Cibitoke. Les assaillants qui disaient vouloir mettre en exécution un jugement fait par la cour spéciale de la Commission Nationale des Terres et autres Biens ont saisi des récoltes notamment de palmiers à huile avec comme motif que cette usine continuait à exploiter un terrain de plus de 1503 hectares que ladite cour spéciale a cédé à l'Etat. Au même moment, quatre travailleurs de l'usine Rungwe Kiatbu Jean Bosco, Dieudonné Nshimirimana, Bukuru Thierry, Innocent Niyonkuru et Jean Claude Habarugira ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Rugombo. Signalons que sur une propriété totale de 1507 hectares, l'entreprise est en droit aujourd'hui d'exploiter seulement 4 hectares.

Une maison d'un ancien dignitaire défoncée par l'administration provinciale de Bururi

Le gouverneur de la province Bururi en collaboration avec le responsable provincial et le Directeur provincial de l'agriculture et élevage ont ordonné le 10 août 2018, de défoncer les portes d'une maison sise en commune Matana, appartenant à un ancien dignitaire en exil, le nommé Simbananiye Arthémon, pour y stocker des engrais chimiques.

Un officier de l'armée s'accapare d'une parcelle d'autrui en commune Matana, province Bururi

De son côté, le colonel en fonction surnommé Gafuni s'est attribué, depuis le 29 août 2018, une parcelle se trouvant au centre de négoce de Matana, appartenant à un citoyen du nom de Ntinanirwa Anselme.

Le gouverneur de la province Muyinga suspend les activités d'exploitation du site Murama en commune Gasorwe

En passant par un représentant de la CNTB en province Muyinga, le gouverneur de cette province, Aline Manirabarusha, a suspendu le 14 août 2018 les activités de construction d'une école que l'Eglise Pentecôte de Murama en commune Gasorwe avait commencée sur sa propriété tout près de l'église. Selon des sources sur place, le terrain est convoité par le gouverneur et veut à tout prix l'avoir, de gré ou de force. Le gouverneur ne se présente pas lui-même, il a passé par le berger de ses vaches qui dit que la propriété lui a appartenu depuis longtemps. Madame Médiatrice, membre de la délégation provinciale de la CNTB est complice du gouverneur et fait tout pour que le berger gagne le procès à la commission

qu'elle représente. Ainsi, elle vide le dossier de sa substance pour faciliter la spoliation, selon des agents de cette commission contactés.

Le Révérend Pasteur Kubwimana Cassien tente de défendre sa cause, mais en vain. Pourtant, son projet de construction d'une école, avait été salué par les habitants de sa commune.

La CNTB est accusée partout dans les provinces d'entretenir des conflits fonciers en remettant en cause les médiations faites par l'ancienne commission qui était dirigée par l'abbé Kana Astère, et cherchant à gérer des dossiers fonciers qui ne sont pas de sa compétence. En province Rutana, il y a de vives tensions entre rapatriés et résidents de la colline de Ruranga, zone Butare, en commune Bukemba. Ces tensions sont consécutives aux récentes décisions de la CNTB qui obligent les résidents à céder leurs terres entières aux rapatriés alors que la même commission leur avait antérieurement fait partager ces propriétés.

Les employés de LUMITEL crient aux licenciements abusifs et aux traitements illégaux

Les employés de la compagnie de téléphonie mobile LUMITEL ont fait une marche manifestation en date du 7 août 2018 pour dénoncer leur employeur qui applique, selon eux, un traitement injuste et illégal de ses employés. Ils déplorent 63 licenciements sans indemnisations, en seulement 7 mois, alors que ces employés devaient bénéficier des contrats à durée indéterminée conformément au code du travail burundais. Ils déplorent aussi les mauvaises conditions de travail et les violations du Code du travail. Ces travailleurs se sont confiés à l'inspection générale du travail et espèrent que ce service va les aider à avoir gain de cause.

Des propos d'appel à la haine et à la guerre du Président Pierre Nkurunziza pour noyer l'origine de la crise politique dont il est l'auteur

Le président Pierre Nkurunziza a effectué une visite de travail en province Cankuzo en date du 6 août 2018. Dans son discours de circonstance, comme il le fait dans les autres provinces du pays qu'il visite ces derniers temps, il prépare les esprits des Burundais à une guerre contre les colons notamment de Belgique et du Rwanda. Selon des sources sur place, il n'a parlé que de la crise qu'a connue le Burundi depuis la période précoloniale jusqu'au jour de l'indépendance. « *Le Burundi se souvient toujours des jours les plus sombres et malheureux qu'il a connus à cause des traîtres burundais qui ont trahi leurs frères, de la Belgique qui nous a divisés et du Rwanda qui nous a attaqués* », a-t-il martelé. Le Président Burundais rempli de peur, appelle tous les citoyens à préparer leurs lances et flèches afin de résister contre les ennemis comme les rois l'ont fait avant l'avènement des armes à feu. Pour lui les blindés sont disponibles, et d'autres armes lourdes pour anéantir toutes forces extérieures.

Pour les habitants de Cankuzo, son discours était purement et simplement la préparation de la population à une guerre qui pourrait surgir entre le Burundi et le Rwanda. Des sources proches de la présidence indiquent que le Président Pierre Nkurunziza, par ses visites, veut noyer et déplacer l'origine et les auteurs de la crise burundaise, en faisant croire aux burundais que l'origine de la crise ne vient de lui mais de l'extérieur.

Un juge et un greffier arrêtés en province Cibitoke : des dossiers de corruption font la une dans le secteur de la justice burundaise

Le juge président, Roger Nibizi et son greffier titulaire, Aline Nishimwe, du tribunal de résidence de Rugombo en province Cibitoke ont été arrêtés et se trouvent à la prison centrale de Mpimba. Ils sont accusés de changement du dispositif des jugements rendus. « *J'avais gagné le procès mais j'ai eu le regret de voir le changement du nom de mon dossier* », se lamente un justiciable rencontré au tribunal de résidence de Rugombo. Les justiciables et les juges de Rugombo saluent cette arrestation car ce juge président avait exagéré dans ce genre de corruption. « *Nous les avons convoqués à Bujumbura pour expliquer ce cas et dire qui leur a donné l'ordre de changer ce dossier mais ils n'ont rien expliqué* », a précisé une source du ministère de la justice. Cette source qui a requis l'anonymat indique qu'à moins de deux mois seulement, 6 juges et 3 greffiers sont sous les verrous suite aux demandes de pots de vin aux justiciables.

Une autorité de justice corrompue dicte l'orientation des procès au TGI Mwaro

Le Président du Tribunal de Grande Instance en province Mwaro, Thomas Ntukamazina, est accusé par ses paires de donner des ordres aux juges pour qu'ils orientent les procès comme il le veut. Cela arrive pour des dossiers où il a reçu des pots de vin ou ceux de ses amis du parti au pouvoir. Ceux qui acceptent son système sont récompensés. Ils sont par exemple favorisés et envoyés dans des séminaires de formation pour bénéficier d'un per diem. Ces jours-ci, ce juge président du Tribunal de Grande Instance de Mwaro a une manie d'appeler un à un les juges en audience publique pour leur donner son orientation. En ce moment, l'audience publique s'arrête quelques minutes en attendant le retour du magistrat absent. Certains magistrats se plaignent de cette ingérence. Tout récemment, un des magistrats a refusé de sortir du siège pour recevoir ces injonctions, disant qu'il va travailler comme la déontologie l'exige. Et au juge président de menacer : « *On verra qui de nous deux est le plus fort* ».

Des affaires judiciaires en irrégularité : les justiciables affluent pour être écoutés par une délégation du Ministère en province Bururi

Plusieurs justiciables de la province Bururi ont afflué depuis lundi 13 août 2018 au chef-lieu de la province pour se plaindre devant une délégation du ministère de la justice. Des affaires mal instruites, des mauvaises exécutions des jugements rendus, un non-respect des délais d'appel ou des vices de procédures à tous les niveaux des tribunaux de résidences et de grande instance et des vérifications des exécutions mal faites. Des justiciables accusent certains juges d'être souvent corrompus par des parties en conflits et s'écartent volontairement des lois. Certains habitants ont demandé à la délégation d'apporter des corrections aux jugements qui ont été mal faits et aux autres qui traînent encore dans les mains des juges. Des sources judiciaires font savoir que le ministre a décidé d'envoyer cette délégation après avoir reçu beaucoup de plaintes à propos de beaucoup d'affaires judiciaires mal jugées en rapport avec les litiges fonciers dans la province Bururi. La délégation a clôturé ses travaux en date du 18 août 2018.

La hausse incessante du prix de carburant et ses multiples conséquences

En date du 8 août 2018, pour la quatrième fois depuis le début de l'année 2018, le Ministre de l'énergie et des Mines a annoncé la hausse du prix de carburant passant de 2150Fbu à 2400 Fbu pour l'essence, et 2350Fbu pour le mazout. Cette hausse de prix a aggravé la situation de pauvreté qui règne dans le pays où les prix des produits sur le marché ont augmenté en conséquence.

En Mairie de Bujumbura, les prix du ticket de bus a augmenté de 20Fbu passant de 380 Fbu à 400Fbu, et le prix du ticket pour les bus qui se rendent à l' l'intérieur du pays a été augmenté d'au moins 5%.

L'augmentation des prix de ces produits varie de province en province. En province Gitega, le prix de l'essence est passé de 2220 fbu par litre à 2430fbu. Ainsi, les prix des tickets de transport ont conséquemment varié

En province Rumonge, la révision à la hausse des prix du carburant et du ticket de transport a entraîné la flambée des prix de certains produits alimentaire dans le marché. Le haricot jaune par exemple a connu une augmentation de 150 francs burundais par kg. Il est passé de 1350 francs burundais le mois de juillet à 1500 francs burundais. D'autres variétés de haricot ont vu leurs prix grimper de 50 francs burundais par kg. De même que les graines de maïs. Par contre, le prix du riz d'origine Tanzanienne a baissé de 400 francs burundais par kg par rapport au prix d, il y a deux mois. Un kg de riz d'origine Tanzanienne coûte actuellement 1600 alors qu'il s'achetait à 2000 francs burundais le mois de juillet.

Le sel de cuisine était devenu un produit rare au marché de Rumonge. Il n'était disponible, en petite quantité, le 17 aout 2018, que chez un seul commerçant du marché central de Rumonge. Un sac de 50 kg s'achetait à 20000 francs burundais alors que les prix par kg variaient entre 1000 et 1200 francs burundais. Il y a quelques temps pourtant, un kg de sel s'achetait entre 600 et 700 francs burundais.

Au moins vingt à vingt-trois mois d'arriérés de salaires à plus de 500 veilleurs des écoles fondamentales en province Ruyigi

Plus de 500 veilleurs des écoles fondamentales de la province Ruyigi grognent, l'Etat du Burundi leur doit au moins 20 à 23 mois d'arriérés de salaires depuis 2016. Ils ont eu leur dernière tranche de salaires en février 2016 et depuis cette ce mois, ils n'ont rien touché, se lamentent-ils. Suite à ces arriérés, ces veilleurs se retrouvent dans des conditions socio-économiques difficiles. Ils expliquent qu'aucun commerçant n'accepte actuellement de leur donner à crédit un quelconque produit, même un demi kilo de sel, suite aux impayés déjà accumulés. Nous avons perdu la crédibilité dans la communauté et nos familles en souffrent sérieusement, disent-ils. Pour ces veilleurs, le salaire mensuel, petit soit-il, était l'unique

source de recette monétaire qui leur permettait de satisfaire à leur niveau, les besoins de leurs familles.

Les veilleurs qui nous ont confié l'information font savoir qu'ils ont à maintes reprises réclamé leurs salaires, mais une seule réponse leur a été chaque fois donnée : « *Attendez, vous serez payés quand l'argent sera disponible* ». Pour ceux qui menacent de résilier le contrat, les directeurs des écoles leur disent qu'ils seront directement remplacés et qu'ils n'auront plus rien à réclamer auprès de l'école. « *Nous sommes entre le marteau et l'enclume* », indiquent-ils, désespérément.

Selon des sources bien informées, les salaires des veilleurs des écoles fondamentales sont en principe virés sur les comptes des écoles en même temps que les subsides de l'Etat. Mais, depuis 2016, l'irrégularité de tous ces frais est devenue la règle, ce qui menace non seulement la survie des familles des veilleurs, mais aussi le fonctionnement des écoles fondamentales. Néanmoins, quelques écoles et leurs veilleurs échappent à ce problème : ce sont les écoles fondamentales se trouvant dans la ville de Ruyigi qui font recours aux contributions ad hoc des parents des écoliers, en fonction des besoins.

Trois mois d'arriérés de salaires pour 372 travailleurs dont 72 journaliers de l'entreprise de café SOGESTAL

La Société de gérance des Stations de lavage du café SOGESTAL Gitega vient de passer trois mois sans payer les salaires de ses employés qui s'élèvent à au moins 372 dont 72 journaliers. A chaque réclamation, le directeur de cette entreprise, Nibitanga Samuel, rétorque que le café n'est plus vendu à l'étranger comme avant, suite aux sanctions imposées au pays. Les victimes accusent plutôt le directeur de corruption et de malversations financières. Elles donnent quelques exemples d'illustration. La société dispose d'un garage et de ses mécaniciens mais, le directeur fait réparer les véhicules de l'entreprise dans un garage appartenant au responsable provincial du parti au pouvoir, le nommé Nshimirimana Georges. Elles dénoncent une vente illicite des véhicules de cette entreprise. Il a déjà vendu au moins trois véhicules de l'entreprise prétextant que ces derniers sont en mauvais état. Le personnel a crié et a appelé la police anticorruption qui n'a pas réagi, constate un d'entre eux.

V.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Burundi ne connaît pas de répit. Les violences et les violations des droits de l'homme sont le lot quotidien des burundais. La chasse à l'homme contre des opposants au régime est une triste réalité. Parallèlement à ces violences politiques, le régime ne cesse de contraindre la population à payer des contributions de tout genre. Des citoyens sont victimes de rançonnements, de spoliations de terres et autres biens et d'injustices de tout acabit. La population se trouve dans une situation humanitaire et sécuritaire qui se dégrade du jour au lendemain au moment où le régime de Pierre Nkurunziza ne cesse de présenter la situation comme étant la meilleure du monde. Préoccupé par cette situation qui se dégrade continuellement, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Aux institutions de l'Etat burundais :

- D'évaluer en toute honnêteté et sincérité la situation politique, socio-économique et humanitaire dans laquelle se trouve le pays en vue de sauver le peuple et le Burundi ;
- De se désolidariser avec des personnalités au plus haut niveau de l'Etat qui attisent le feu par des discours d'appel à la haine et à la violence ;
- De mettre fin aux violences et aux violations des droits de l'homme qui touchent tous les burundais sans exception ;
- De mettre un terme aux rançonnements de la population et aux contributions forcées qui aggravent la situation économiques des ménages burundais en proie à une paupérisation sans cesse croissante ;
- De mettre fin au désordre qui règne dans le pays et qui mine l'avenir de la nation burundaise ;
- De privilégier le dialogue et la concertation pour trouver des solutions à la crise politique, sociale et économique que nourrit et entretient le Président Pierre Nkurunziza pour son intérêt personnel au détriment du peuple burundais.

A l'EAC, UA et ONU :

- De faire pression sur le Président Pierre Nkurunziza en vue de l'amener à fléchir face à la douleur du peuple burundais ;
- De continuer à suivre et à dénoncer les violations des droits de l'homme qui se commettent au Burundi et à soutenir des mécanismes de justice et de poursuite des criminels à l'origine du mal burundais.

A la CPI :

- D'émettre des mandats internationaux pour arrêter les criminels qui commettent et entretiennent les violences et les violations de droits de l'homme au Burundi.